



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

1450, Boulevard de la Liberté – BP 442

Douala – CAMEROUN

AVIS N°005/2024/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATIONS « AFCM 2023 A TRANCHES MULTIPLES »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le lundi 05 février 2024, à la première cotation de l'obligation ALIOS FINANCE dénommée « **AFCM 2023 A TRANCHES MULTIPLES** ».

Les titres souscrits, **soit huit cent quatre-vingt mille quatre-vingt-huit (880 088) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 16/08/2023 ;
- **Maturité** : Multiples ;
- **Modalités de remboursement** : Le capital sera remboursé par maturité suivant les modalités ci-après :
 - Tranche A (6,50%) : Maturité 5 ANS, soit l'amortissement du dixième (1/10) du capital chaque semestre après 01 année de différé ;
 - Tranche B (6,00%) : Maturité 3 ANS, soit l'amortissement du sixième (1/6) du capital chaque semestre après 01 année de différé ;

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « AFCM 2023 A TRANCHES MULTIPLES » sont priés de communiquer avec les Arrangeurs, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social.

Fait à Douala, 22 janvier 2024

Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO